



DECISION N°2022/07

Comité d’Ethique et de Bientraitance

Objet : Composition du Comité d’Ethique et de Bientraitance

Vu les articles L.6144-1 et L.6144-2 du code de la santé publique ;
 Vu La loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, demande aux établissements de santé de mener « en leur sein une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale » ;
 Vu, le manuel de certification de septembre 2021 ;
 Vu, le Projet Qualité et Gestion des Risques 2021-2026 ;

Dans le cadre de la procédure de certification, le Nouvel Hôpital de Navarre a fait le choix de constituer un Comité d’Ethique au sein de l’établissement.

Le Comité d’Ethique & Bientraitance se compose comme suit :

Profil	Composition nominative
Les représentants de la Direction	M. DUFOREAU , Directeur de la patientèle, du parcours patient, des affaires médicales M. ZENINE , AAH, Responsable du Bureau des entrées M. COLLE , Directeur des Soins
Les représentants de la communauté médicale	Dr TRIFI , Psychiatre, Président Dr DJIDJELLI , Psychiatre Dr NATECHE , Psychiatre Dr MADANI , Psychiatre Un des médecins somaticiens selon les disponibilités
Les représentants de l’encadrement paramédical	Mme DESBOIS , Cadre supérieure de santé Vice-Présidente M. ENOS , Cadre supérieur de santé, Mme ANGOT , Cadre de santé, M. AUCOUTURIER , Cadre de santé, Mme BRAHIM , Cadre de santé, M. DUPUIS , Cadre de santé, Mme NOURY , Cadre de santé, Mme MISSIE Janick , Cadre de santé, (désignée par la CSIRMT)
Les représentants des psychologues	Mme JANNODET , psychologue, Mme CINTRAT , psychologue, Mme DEMUYNCK , psychologue,
Les représentants du service social	Mme BOULLIER , Cadre Socio-éducatif Mme VERNIER , Assistante de service social,
Les représentants des professionnels paramédicaux, de rééducation ou médicotechniques	M. DEVEAU , Infirmier, (désigné par la CSIRMT) Mme RAULT , Aide-soignante, (désignée par la CSIRMT)

	Mme VALLOIS , Infirmière, ELSA
Le Mandataire judiciaire	Mme RAGOT , Mandataire judiciaire
Les représentants des usagers	Mme PLUSQUELLEC , représentant des usagers, UNAFAM Mme BONNAFOUS , représentant des usagers, UNAFAM
Les représentants du département qualité	Mme LEGRAND , Responsable Qualité Mme ROUMEGOUS , Secrétaire de séance
Invités permanents	Référents éthique et bientraitance dont 1 référent de la MAS (au maximum de 3)

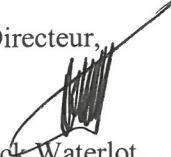
Les missions du Comité d’Ethique et de Bientraitance sont les suivantes :


- Entretenir une réflexion éthique sur les activités de l’établissement et les droits des patients et émettre des recommandations motivées à toute personne le sollicitant.
- Analyser des situations particulières porteuses d’enjeux en matière d’éthique et de bientraitance selon les priorités institutionnelles ou à la demande d’un praticien, d’un salarié ou d’un usager, d’un proche, d’un autre comité éthique du Groupement Hospitalier de Territoire.

Missions communes avec les autres sous-commissions de la CME :

- Bilan de l’existant et établir des objectifs en terme d’amélioration;
- Proposer, organiser, coordonner, évaluer les actions ; (notamment en termes de procédures à élaborer);
- Promouvoir les actions de formation continue;
- Etablir un bilan annuel des actions engagées;
- Informer des résultats des actions entreprises.

Fait à Evreux, le 31 mars 2022

Le Directeur,

 Patrick Waterlot.



Diffusion générale